



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM**

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 344-2020

Avis est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité que conformément aux dispositions de l'article 938.1.2 du Code Municipal du Québec un projet de règlement sur la gestion contractuelle a été déposé lors de l'assemblée ordinaire tenue le 6 octobre 2020, en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Ce projet de règlement propose :

- Assurer une meilleure transparence et à améliorer le processus d'attribution et de gestion des contrats de la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham.

Ce projet de règlement est disponible au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la municipalité.

AVIS PUBLIC est également donné que ledit projet de règlement sera adopté lors de la séance régulière du conseil le 3 novembre 2020 à 19h30 et entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 7^e jour d'octobre 2020.

Donald Brideau
Directeur général / Secrétaire-trésorier